

La circulation des étudiants dans l'Europe médiévale

Jacques Verger



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3429>

DOI : 10.4000/ccrh.3429

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 25 avril 2008

Pagination : 87-95

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Jacques Verger, « La circulation des étudiants dans l'Europe médiévale », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 42 | 2008, mis en ligne le 20 octobre 2011, consulté le 23 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3429> ; DOI : 10.4000/ccrh.3429

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

La circulation des étudiants dans l'Europe médiévale

Jacques Verger

- 1 Le thème de la mobilité des étudiants au Moyen Âge est un lieu commun, déjà présent dans certains textes médiévaux¹, complaisamment repris, de manière souvent anecdotique, par de nombreux auteurs modernes, volontiers utilisé, avec les meilleures intentions du monde, dans bien des discours politiques contemporains.
- 2 Derrière ce lieu commun, il y a cependant des réalités, à la fois sociales, institutionnelles et culturelles. Des travaux récents, dont la présente communication voudrait rassembler les apports essentiels, permettent aujourd'hui de donner de ces réalités, par-delà les mythes ou les affabulations, une image relativement précise et nuancée où se combinent données qualitatives et quantitatives².
- 3 Naturellement, il faut rappeler d'entrée de jeu le caractère paradoxal de cette mobilité étudiante médiévale. Les sociétés occidentales du Moyen Âge étaient des sociétés très majoritairement rurales, terriennes et donc quasiment immobiles, dans tous les sens du mot. Mais dans cette société immobile, il existait des groupes – très minoritaires évidemment – susceptibles à l'inverse d'une grande mobilité : marchands « aux pieds poudreux », pèlerins et croisés, diplomates et mercenaires, étudiants enfin. Malgré de lourdes contraintes sociales, aggravées par les conditions très médiocres des transports (encore que ceux-ci s'améliorent notablement à partir du XIII^e siècle), ces individus ont pu en effet tirer parti des faiblesses de la « territorialisation » régionale ou nationale, de l'incertitude et de la perméabilité des frontières, de la survie de pouvoirs à vocation universelle (l'Église et l'Empire), de l'existence enfin d'une langue également universelle de culture et même de communication, le latin.

Chronologie et géographie des circulations étudiantes

- 4 La mobilité des gens de savoir est bien attestée dès le XII^e siècle, au moins sous la forme de multiples exemples individuels : nul n'ignore que les écoles parisiennes ont été alors illustrées par le breton Abélard, l'allemand Hugues de Saint-Victor, l'italien Pierre

Lombard, l'anglais Etienne Langton. Le succès considérable des enseignements nouveaux et la rareté initiale des centres capables de les dispenser expliquent cette situation. Paris avec ses écoles de philosophie et de théologie, Bologne avec ses premiers grands juristes en furent les principales bénéficiaires³ ; on pourrait y ajouter à la fois Salerne et ses écoles de médecine et Tolède où des traducteurs de tout l'Occident venaient chercher les précieux manuscrits arabes grâce auxquels on espérait retrouver l'essentiel de la science antique.

- 5 Certaines sources littéraires évoquent bien cette circulation accélérée des hommes – on pense à tel passage bien connu de *l'Histoire occidentale* où Jacques de Vitry évoque le cosmopolitisme des écoles parisiennes⁴ – mais le document le plus célèbre, auquel se référeront par la suite toutes les universités médiévales, est la constitution *Habita* promulguée par l'empereur Frédéric Barberousse en 1155 ou 1158⁵. Ce texte capital témoigne à la fois de l'ampleur du courant migratoire (vers l'Italie et spécialement Bologne) déclenché par l'« attrait des *leges* »⁶ et de la volonté explicite de l'empereur d'encourager ce mouvement en donnant de solides garanties économiques et judiciaires à ceux qui, « [...] voyagent pour étudier [...], qui, pour l'amour de la science, se sont exilés, de riches se sont faits pauvres, s'épuisent en efforts et exposent leurs vies à tous les dangers ».
- 6 La multiplication dans certaines écoles des « étudiants étrangers » (les deux mots deviennent presque synonymes) a certainement été un des facteurs qui ont précipité, à l'orée du XIII^e siècle, la transformation de ces écoles en universités, organismes autonomes et privilégiés. Partout, on retrouve dès l'origine les mêmes garanties typiques, destinées à permettre aux écoliers « forains » de subsister sans trop de peine et de pouvoir étudier dans des conditions acceptables : taxation des loyers, exemptions fiscales, immunités judiciaires⁷. Grâce à ces libertés et franchises, le pouvoir royal ou pontifical qui a pris sous sa protection les nouvelles universités, a fait d'étrangers isolés, naturellement exposés aux exactions et brutalités des populations et pouvoirs locaux, des privilégiés au statut clairement défini.
- 7 Au XIII^e siècle, Paris et Bologne demeurent, sur la petite quinzaine d'universités attestées à cette époque, les principales bénéficiaires de la circulation étudiante, avec chacune son aire propre de recrutement : l'on venait à Bologne de toute l'Italie, de la France de l'Est et du Sud-Est et surtout des pays germaniques d'Empire ; l'aire d'attraction de Paris n'était pas la même, elle s'étendait principalement sur la France du Nord, les Iles britanniques, les Pays-Bas et l'Allemagne, ce qui ne veut pas dire que les Méridionaux (Français du Midi, Italiens et Ibériques) aient été totalement absents. De toute façon, il est impossible d'avancer pour le XIII^e siècle des chiffres précis ou même des ordres de grandeur.
- 8 La situation change nettement à la fin du Moyen Âge, surtout à partir de 1347, date symbolique correspondant à la fondation de l'université de Prague, première université fondée à la fois au Nord des Alpes et à l'Est du Rhin. À la suite de cette première fondation, les universités nouvelles se multiplient en effet, spécialement dans les pays germaniques⁸, en Europe centrale et septentrionale mais aussi en France et en Espagne ; universités de taille et de rayonnement souvent modestes, n'enseignant guère, généralement, que les arts et le droit, mais suffisamment actives cependant pour modifier les conditions de la mobilité étudiante. Cette mobilité, que des sources plus satisfaisantes (rôles de suppliques pontificales et matricules) permettent désormais d'apprécier de manière quantitative, ne disparaît pas mais change de caractère.

- 9 Il y a certes eu, comme on l'a fait observer depuis longtemps, une tendance marquée à la « régionalisation » du recrutement, découlant des circonstances nouvelles (chaque région ou pays a désormais son université régionale ou nationale où l'on va tout naturellement) et souvent encouragée par les pouvoirs publics qui essaient d'interdire, avec un succès au demeurant inégal, les études faites à l'étranger⁹. Mais on peut aussi faire l'hypothèse que ce recrutement régional a surtout concerné des étudiants qui, dans la situation antérieure, faute de moyens ou d'ambition, n'auraient pas fait d'études universitaires. Les autres en revanche, les plus riches ou les plus entreprenants, ont continué, lorsqu'ils y trouvaient intérêt, à se lancer dans de longs voyages d'études vers les centres les plus prestigieux.
- 10 De sorte que les grands traits des migrations universitaires, tels que nous les avons esquissés plus haut pour le XIII^e siècle, se maintiennent aux XIV^e et XV^e, mais en se diversifiant. Sur la carte universitaire de l'Europe, certaines fondations nouvelles (Prague ou Louvain par exemple) ont atteint un prestige suffisant pour prétendre à leur tour à un rayonnement international et faire concurrence aux centres anciens, même si ceux-ci – Paris, Bologne, Padoue, Montpellier – conservaient une primauté incontestée. Par ailleurs, les itinéraires de la circulation étudiante se sont compliqués. On ne se contente plus de quitter son pays natal pour une grande université où l'on séjournera de manière souvent prolongée avant de revenir chez soi, diplômés en poche. On voit apparaître au XV^e siècle, pour un nombre croissant d'étudiants, un modèle nouveau de *peregrinatio academica* qui ne fera que s'amplifier à l'époque moderne¹⁰. À la logique de l'aller-retour se substitue celle du « grand tour » : on visitait successivement, plus ou moins durablement, plusieurs universités, étudiant dans les unes, prenant parfois ses grades dans d'autres, moins coûteuses ou moins exigeantes ; l'agrément du dépaysement et des rencontres venait s'ajouter à la seule quête du savoir¹¹.
- 11 La mobilité des étudiants en Europe à la fin du Moyen Âge a sans doute obéi à une conjoncture complexe. Rainer C. Schwinges a cru pouvoir déterminer pour les étudiants allemands, dans un *trend* séculaire de croissance, de véritables phases cycliques¹². Ailleurs, disons plus simplement que les malheurs des temps (guerres et épidémies) venant s'ajouter aux fondations nouvelles ont dû ralentir durablement cette mobilité jusque vers le milieu du XV^e siècle, jusqu'à ce que la prospérité retrouvée et les mutations intellectuelles liées à l'humanisme viennent lui redonner une forte impulsion. Paris est resté, surtout pour les étudiants d'origine septentrionale, un pôle d'attraction fort, mais c'est évidemment l'Italie – non seulement Bologne et Padoue, mais aussi Turin, Sienne, Pérouse, Rome, etc. – qui a bénéficié de cette relance de la circulation étudiante : on y affluait de pratiquement toute l'Europe¹³. Et sur les routes de l'*iter Italicum*, tant en Allemagne qu'en France, bien des universités, même modestes ou d'institution récente, pouvaient désormais bénéficier de la visite de ces étudiants voyageurs.

Typologie des circulations étudiantes

- 12 À quelque époque qu'on se place, ce sont toujours les mêmes critères qui permettent d'analyser avec une certaine précision la mobilité des populations étudiantes, afin d'en préciser les modalités et la portée.

Questions d'échelle

- 13 Dans les universités médiévales, les étudiants strictement autochtones n'ont jamais été qu'une minorité, souvent même une petite minorité ; à Bologne, ils étaient même, en tant que *cives Bononienses*, exclus formellement des *universitates* étudiantes¹⁴. Tous les autres avaient dû se déplacer pour étudier et donc faire face à tous les problèmes pratiques découlant d'un tel déplacement : information, voyage, logement, subsides financiers, risque d'isolement, etc.
- 14 Les étudiants « forains » étaient cependant d'origine très inégalement lointaine et leur degré d'«extranéité» par rapport à la ville universitaire était donc très inégal. On pourrait essayer, pour chaque université, de distinguer de manière concentrique, et en tenant compte de la situation géographique de chacune, un recrutement local, régional, national, international. Mais il paraît plus réaliste d'opposer simplement une aire « naturelle » de mobilité, définie par la proximité géographique et l'absence d'université concurrente, n'engendrant pas un véritable sentiment de « dépaysement » (politique, linguistique et, plus largement, social et mental) et, *a contrario*, une aire « lointaine » où les facteurs inverses – la distance, la nécessité du choix volontaire de telle université plutôt que telle autre, aussi ou plus accessible, et les risques de l'« expatriation » *in terra aliena* – jouaient au contraire à plein.
- 15 Cette distinction posée, il est clair que, du XIII^e au XV^e siècle, même dans les plus grandes universités, le recrutement « lointain » a toujours été très minoritaire – quand il n'était pas inexistant, comme à Oxford¹⁵ : à peine plus de 20 % d'*ultramontani* à Bologne à son apogée probable, au tournant des XIII^e et XIV^e siècles¹⁶, moins de 10 % de non-régnicoles à Paris et dans les autres universités françaises au début du XV^e, temps de guerre et de schisme, il est vrai¹⁷. Et il n'est que de voir l'émotion suscitée en ce même Paris au XV^e siècle par les fondations des universités proches de Caen en 1432-1433 puis de Bourges en 1463-1470¹⁸, qui risquaient de détourner de gros bataillons d'étudiants normands, berrichons ou auvergnats pour voir à quel point c'était le recrutement « naturel » qui était perçu par les maîtres parisiens comme vital pour la prospérité de leur *studium*.

Profil de l'étudiant voyageur

- 16 Qui circule ? La documentation médiévale, à qui font défaut les correspondances et autres *libri amicorum* de l'époque moderne, permet difficilement de répondre à cette question. Les dangers souvent invoqués des routes (*pericula viarum et discrimina*), le coût des séjours lointains incitent à penser que ce n'étaient ni les plus jeunes ni les plus pauvres qui se lançaient volontiers sur les routes. Nobles et clercs titulaires de gras bénéfices, qui avaient l'argent, l'entregent, les relations, l'information nécessaires semblent proportionnellement mieux représentés parmi les étudiants pérégrinants ; par exemple, 24,5 % des gradués du diocèse de Liège, nécessairement voyageurs en l'absence d'une université locale, appartenaient à la noblesse ou au patriciat¹⁹.
- 17 L'étudiant étranger n'était cependant pas totalement livré à lui-même. Les voyages se faisaient souvent en groupes et selon des itinéraires balisés et connus à l'avance²⁰. À l'arrivée, le béjaune retrouvait des compatriotes et pouvait recourir à des structures d'accueil, insuffisantes sans doute mais réelles. Depuis sa ville d'origine, un patron ou une confrérie d'anciens étudiants pouvait lui verser une bourse²¹ ; les « nations » étudiantes,

qui existaient dans toutes les grandes universités, se chargeaient, avec plus ou moins d'efficacité, de recevoir le nouveau venu : il était immatriculé sur ses registres, se voyaient conseiller un maître, souvent un compatriote, pouvaient participer aux assemblées de la nation, à ses fêtes et à ses célébrations religieuses²². Certains au moins prenaient également pension chez un compatriote ou trouvaient une chambre dans un collège « national », collèges des Daces (i.-e. des Danois) ou des Lombards à Paris, des Espagnols à Bologne, etc.

- 18 Le séjour à l'Université était souvent long, car il fallait normalement plusieurs années, jusqu'à dix ans et plus, pour obtenir les diplômes des facultés supérieures. Le séjour à l'étranger pouvait être entrecoupé de retours épisodiques au pays mais, le plus souvent, c'était par l'intermédiaire des messagers (*nuntii*) des « nations » que les étudiants recevaient nouvelles et subsides de leur patrie d'origine. Le voyage d'études était-il le prélude à une émigration définitive ? L'on en connaît des cas²³, mais les plus fréquents concernent des étudiants d'origine relativement proche : Normands ou Champenois s'installant à Paris, Limousins ou Quercynois faisant souche à Toulouse. Ceux d'origine lointaine préféraient, leurs études achevées, revenir chez eux et y faire la belle carrière dont un diplôme acquis au loin, dans une université fameuse, était censé leur ouvrir les portes²⁴ ; à côté ou à défaut du diplôme, l'expérience acquise au long de la *peregrinatio* était également perçue comme un acquis important du voyage d'études ; elle en deviendra parfois même la principale motivation à l'époque moderne²⁵.

Buts et profits du voyage

- 19 Ici encore, les faiblesses de la documentation médiévale – non seulement la rareté déjà évoquée des lettres et journaux, mais aussi celle des sources littéraires, du traité d'éducation au *Bildungsroman* – condamnent souvent l'historien aux hypothèses gratuites et aux anecdotes supposées représentatives.
- 20 La décision de partir « aux études » et le choix de l'université devait relever non seulement de l'individu mais de sa famille ou de ses protecteurs, sans parler des clercs et des religieux qui pouvaient être amenés à se plier, de plus ou moins bon gré, aux injonctions de leurs supérieurs ou de leurs ordres.
- 21 De toute façon, cette décision exigeait à la fois une certaine motivation intellectuelle et/ou sociale, un minimum de moyens financiers, les informations indispensables. D'où venaient celles-ci ? Étaient-elles transmises de bouche à oreille, par un parent, un patron ou un voisin ? D'anciens étudiants, parfois regroupés en confréries, pouvaient jouer un rôle. Les universités elles-mêmes assuraient-elles leur propagande ?²⁶. Il est sûr que les plus importantes jouissaient d'une véritable réputation internationale, au moins dans les élites lettrées.
- 22 Sans être une fin en soi, le séjour à l'université, surtout pour un étranger, était une expérience vécue dont il faut essayer d'apprécier le poids. Des documents comme les livres des procureurs de la nation anglo-allemande de Paris permettent de s'en faire une idée²⁷. Les indications qui y figurent, les épisodes tragi-comiques dont on y trouve parfois l'écho, suggèrent un tableau nuancé. L'expatriation était source à la fois de difficultés matérielles bien réelles, quoique généralement temporaires, et d'inquiétudes suscitées par la xénophobie prompte à s'exprimer de la population locale, que pouvaient aggraver parfois les querelles entre étrangers d'origine différente. Mais à ces aspects négatifs on

peut opposer les signes de bonne intégration à la communauté universitaire, universaliste par essence, et les marques de satisfaction que pouvait procurer à une curiosité en éveil le séjour privilégié dans une capitale prestigieuse et un milieu intellectuellement stimulant comme celui de l'Université de Paris. Les mêmes satisfactions, teintées d'humanisme, attendaient sans doute ceux qui franchissaient les Alpes pour fréquenter les universités italiennes.

- 23 Les lacunes du réseau universitaire européen jusqu'à la fin du Moyen Âge (et au-delà) malgré la multiplication des créations nouvelles²⁸, le prestige persistant des savoirs consacrés et réputés efficaces dont les universités possédaient le monopole (en dépit des remises en cause humanistes), plus encore celui des diplômés ont entretenu la circulation des étudiants médiévaux et en disent les résultats souhaités, sinon toujours atteints.
- 24 Les enquêtes systématiques sont encore trop peu nombreuses pour pouvoir affirmer que, comme il semble probable, les étudiants formés à l'étranger avaient à leur retour les meilleures chances de se tailler une place appréciable dans les élites sociales et politiques de leur pays d'origine²⁹. Plus classiquement, on peut aussi souligner le rôle de ces hommes dans la réception d'œuvres dont ils transportaient avec eux les manuscrits et la transplantation de disciplines et de doctrines d'un pays à l'autre. Ce sont largement les circulations scolaires qui, à partir du XII^e siècle, ont permis la diffusion à toute l'Europe du droit romain redécouvert à Bologne ou de la médecine galénique ressuscitée à Salerne. Des courants d'idées hétérodoxes, destinés à recevoir un écho dépassant largement leur creuset universitaire initial, ont pu suivre des cheminements comparables ; que l'on pense au transfert des idées réformatrices de Wycliff depuis Oxford jusqu'à Prague et à leur rôle dans l'essor du mouvement national tchèque au XV^e siècle³⁰.
- 25 Mais par-delà ces aspects globaux, la *peregrinatio* étudiante était aussi aventure individuelle. Instrument de distinction sociale pour les plus nobles ou les plus entreprenants, elle permettait à chacun d'enrichir son expérience personnelle, tout en remodelant son réseau de relations et de solidarités. Il est rare que la documentation médiévale éclaire directement cet aspect des choses, mais il paraît légitime de le porter au crédit des universités médiévales et de souligner combien, par ce biais, elles ont pu contribuer à l'animation, à tous les sens du mot, des sociétés occidentales de ce temps.

NOTES

1. C'est ainsi que le chancelier de l'université de Paris Jean Gerson déclarait dans un discours de 1405 : « [...] l'Université ne représente elle pas tout le royaume de France, voir tout le monde, en tant que de toutes parts viennent ou peuvent venir supposer pour acquérir doctrine et sagesse ? » (Jean Gerson, *Œuvres complètes*, Palémon Glorieux (éd.), vol. VII, t. 1, Paris, 1968, p. 1146).

2. Des mises au point globales, avec une bibliographie abondante, ont déjà été tentées dans *A History of the University in Europe*, Walter Rüegg (ed.), vol. I, *Universities in the Middle Ages*, Hilde De Ridder-Symoens (ed.), Cambridge, 1992, chap. 9, *Mobility*, p. 280-304, et dans Jacques Verger, « La mobilité étudiante au Moyen Âge », *Histoire de l'Éducation*, 50, mai 1991 [*Éducatives médiévales. L'Enfance, l'École, l'Église en Occident. V^e-XV siècles*, Jacques Verger (dir.)], p. 65-90.

3. Le rôle exceptionnel de Paris et Bologne dès le XII^e siècle est bien souligné dans Richard William Southern, *Scholastic Humanism and the Unification of Europe*, vol. I, *Foundations*, Oxford, 1995.
4. «... [les étudiants] se dénigraient entre eux en raison de la diversité de leurs nations, se lançant à la tête sans retenue un grand nombre d'injures et de propos outrageants, dénonçant les Anglais comme des ivrognes, des « coués » [*caudati* = munis d'une queue], affirmant que les Français étaient des orgueilleux, des chiffes molles qui se paraient comme des femmes. Quant aux Teutoniques, ils disaient d'eux qu'ils étaient des furieux, obscènes de surcroît dans leurs banquets. Les Normands pour leur part étaient des gens vaniteux et vantards, les Poitevins des traîtres, amis des richesses. Quant à ceux qui étaient originaires de Bourgogne, ils leur faisaient la réputation de lourdauds et de sots. Jugeant de même les Bretons inconsistants et instables [...]. Les Lombards, ils les disaient cupides, pleins de malignité et sans énergie, les Romains séditieux, violents et médisants, les Siciliens tyranniques et cruels, les Brabançons sanguinaires, incendiaires, brigands et voleurs, les Flamands prodigues, trop épris de beuveries, mous comme du beurre et apathiques. » (Jacques de Vitry, *Histoire occidentale*, (trad. fr. Gaston Duchet-Suchaux), Paris, Les Éditions du Cerf, 1997, p. 86).
5. Texte édité et commenté en dernier lieu dans Winfried Stelzer, « Zum Scolarenprivileg Friedrich Barbarossa (Authentica « Habita ») », *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 34, 1978, p. 123-165 ; trad. fr. dans *Sources d'histoire médiévale. IX^e-milieu du XIV^e siècle*, Ghislain Brunel et Élisabeth Lalou (dirs), Paris, Larousse, 1992, p. 598-599.
6. Pour reprendre l'expression de Jean Dufour, Gérard Giordanengo, André Gouron, « L'attrait des 'leges'. Note sur la lettre d'un moine victorin (vers 1124-1127) », *Studia et Documenta Historiæ et Iuris*, XLV, 1979, p. 504-529 [Lettre d'un moine de St-Victor de Marseille racontant ses études de droit en Italie].
7. Pearl Kibre, *Scholarly Privileges in the Middle Ages. The Rights, Privileges, and Immunities of Scholars and Universities at Bologna, Padua, Paris, and Oxford*, London, Mediaeval Academy of America, 1961.
8. Frank Rexroth, *Deutsche Universitätsstiftungen von Prag bis Köln. Die Intentionen des Stifters und die Wege und Chancen ihrer Verwirklichung im spätmittelalterlichen deutschen Territorialstaat*, Köln, Weimar, Wien, Böhlau, 1992.
9. Ce type de dispositions, que l'empereur Frédéric II avait inauguré en 1224 lorsqu'il avait fondé le *Studium Generale* de Naples (*Storia della università di Napoli*, Naples, 1924, p. 14-15), sera ultérieurement repris par la plupart des cités italiennes.
10. Bon exemple dans Élisabeth Mornet, « Le voyage d'études des jeunes nobles danois du XIV^e siècle à la Réforme », *Journal des savants*, oct.-déc. 1983, p. 289-318.
11. C'est déjà de cette logique que relevait le voyage à Paris, via Padoue, Bologne et Montpellier, de l'étudiant tchèque Jean de Jeinsztein, futur archevêque de Prague, bien analysé d'après sa correspondance par Jacques Le Goff, « Un étudiant tchèque à l'université de Paris au XIV^e siècle », *Revue des études slaves*, 24 (1948), p. 143-170.
12. Rainer Christoph Schwinges, *Deutsche Universitätsbesucher im 14. und 15. Jahrhundert. Studien zur Sozialgeschichte des alten Reiches*, Stuttgart, F. SteinerVerl. Wiesbaden, 1986.
13. J'ai relevé cette reprise des pérégrinations vers les universités italiennes, au moins pour les étudiants français, dans Jacques Verger, « Les rapports entre universités italiennes et universités françaises méridionales (XII^e - XV^e siècles) », dans *Università e società nei secoli XII-XVI*, Pistoia, 1982, p. 145-172, spéc. p. 168-172.
14. Pearl Kibre, *The Nations in the Mediaeval Universities*, Cambridge, Mass., 1948, p. 8.
15. Trevor Henry Aston, « Oxford's Medieval Alumni », *Past and Present*, 74 (1977), p. 3-40.
16. Antonio Ivan Pini, « *Discere turba volens. Studenti e vita studentesca a Bologna dalle origini dello studio alla metà del Trecento* », *Studi e memorie per la storia dell'università di Bologna*, n. s. VII

(1988) [= *Studenti e università degli studenti dal XII al XIX secolo*, a cura di Gian Paolo Brizzi e Antonio Ivan Pini], p. 45-136.

17. Jacques Verger, « Le recrutement géographique des universités françaises au début du XV^e siècle d'après les suppliques de 1403 », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publ. par l'École française de Rome, 82 (1970), p. 855-902, spéc. p. 887.

18. Les textes reflétant les griefs des Parisiens contre ces projets de fondations nouvelles sont édités dans Marcel Fournier, *Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, t. III, L. Larose et Forcel, Paris, 1892, n° 1645-46 et 1858.

19. Christine Renardy, *Le monde des maîtres universitaires du diocèse de Liège. 1140-1350. Recherches sur sa composition et ses activités* (Bibl. de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, CCXXVII), Paris, Les Belles Lettres, 1979, p. 161.

20. Rainer Christoph Schwinges, « Zur Prosopographie studentischer Reisegruppen im fünfzehnten Jahrhundert », dans *Medieval Lives and the Historian. Studies in Medieval Prosopography*, ed. by Neithard Bulst and Jean-Philippe Genet, Kalamazoo, 1986, p. 333-341.

21. Paul Trio, « Financing of University Students in the Middle Ages : a New Orientation », *History of Universities*, 4 (1984), p. 1-24.

22. Sur les nations, le livre classique reste celui de Pearl Kibre, *The Nations in the Mediaeval Universities*, cité *supra* n. 14, qui mériterait d'être refait.

23. Un cas spectaculaire est celui du Poméranien Jacques Rothschild dit *Angeli* de Kolberg qui, venu étudier à Montpellier en 1417, via Prague et Paris, devint finalement chancelier de l'Université de Médecine et fit souche dans cette ville (Bruno Delmas, « Le chancelier Jacques Angeli (1390-1455) restaurateur de l'université de médecine de Montpellier au début du XV^e siècle », dans *Actes du 110^e Congrès national des Sociétés savantes. Section d'histoire des sciences et des techniques*, t. II, *Histoire de l'École de médecine de Montpellier*, Paris, CTSH, 1985, p. 39-54.

24. Comme je l'ai indiqué pour les étudiants allemands dans Jacques Verger, « Étudiants et gradués allemands dans les universités françaises du XIV^e au XVI^e siècle », dans *Gelehrte im Reich. Zur Sozial- und Wirkungsgeschichte akademischer Eliten des 14. bis 16. Jahrhunderts*, hg. v. Rainer Christoph Schwinges (Zeitschrift für historische Forschung, Beiheft 18), Berlin, 1996, p. 23-40, spéc. p. 38-40.

25. Daniel Roche, *Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages*, Paris, Fayard, 2003, p. 569-666.

26. On a longtemps interprété ainsi le célèbre « manifeste » de Jean de Garlande pour l'université nouvellement fondée à Toulouse (édité dans Marcel Fournier, *Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, t. I, Larose et Forcel, Paris, 1890, n°504), mais on tend plutôt à considérer aujourd'hui qu'il s'agit d'un simple exercice de *dictamen*, sans portée pratique.

27. Comme nous avons essayé de le montrer dans Elisabeth Mornet et Jacques Verger, « Heurs et malheurs de l'étudiant étranger », *L'étranger au Moyen Âge*, XXX^e Congrès de la SHMES (Göttingen, juin 1999), Paris, 2000, p. 217-232.

28. Jacques Verger, « Les universités européennes à la fin du XV^e siècle », dans *Les échanges entre les universités européennes à la Renaissance*, éd. par Michel Bideaux et Marie-Madeleine Fragonard (Travaux d'humanisme et renaissance, CCCLXXXIV), Genève, 2003, p. 11-22.

29. Jacques Verger, « Les étudiants slaves et hongrois dans les universités occidentales (XIII^e-XV^e siècle) », dans *L'Église et le peuple chrétien dans les pays de l'Europe du Centre-Est et du Nord (XIV^e-XV^e siècles)* (Coll. de l'École française de Rome, 128), Rome, 1990, p. 83-106, spéc. p. 99-100.

30. Frantisek Smahel, « *Doctor evangelicus super omnes evangelistas. : Wyclif's Fortune in Hussite Bohemia* », *Bulletin of the Institute of Historical Research*, 43, 1970, p. 16-34.

AUTEUR

JACQUES VERGER

Paris IV-Sorbonne